



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX DE
REHABILITATION ET EXTENSION DU
GYMNASE DE L'EST - LOT 5 CHAUFFAGE,
PLOMBERIE, VENTILATION PASSE AVEC
LA SOCIETE ADSI CLIMATISATION**

**DÉCISION N° AU-18-196
EN DATE DU 28 JUIN 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU l'avis public à la concurrence envoyé au Moniteur des travaux publics et du bâtiment et au profil acheteur le 02/01/2018 ;

CONSIDÉRANT l'avis de la Commission d'appel d'offres, en date du 4 mai 2018, favorable à l'attribution du marché de travaux de réhabilitation et extension du gymnase de l'Est pour le lot 5 – Chauffage – Plomberie – Ventilation, à la société ADSI CLIMATISATION, ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ADSI CLIMATISATION – 19 rue Emile Blin – 94200 IVRY SUR SEINE, représentée par Monsieur Abel MARTINS, Co-gérant, le marché de travaux de réhabilitation et extension du gymnase de l'Est - lot 5 Chauffage – Plomberie - Ventilation.

Le marché est passé pour un délai global de 9 mois.

Le montant des travaux s'élève à : 166 901,46 € HT (200 281,75 € TTC)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180628-lmc1H5307H1-AR
Date de réception en Préfecture : 28/06/2018
Date de Publication : 29/06/2018